



Novembre 2016

Lettre ouverte

À l'ensemble du personnel de la DILT

La **CFDT** à rappeler dans toutes les instances **CHSCT** et **CT** sa compétence et légitimité pour examiner pour **AVIS** les questions relevant **des réformes** de la direction (ou des services).

Nos actions portent pour exemples :

- **L'organisation et le fonctionnement des services.**
- **Les évolutions des services ayant un impact sur les personnels.**

Pour la **CFDT**, un projet se travaille sur l'ensemble des paramètres (bâtiments, surfaces allouées, planifications des travaux finalisés avant l'arrivée des personnels afin de valoriser la prise en compte optimale des conditions de travail et de sécurité).

La **CFDT**, lors de diverses instances et à plusieurs reprises par l'ensemble de ces déclarations a interpellé l'administration et la direction sur la prise en compte de ces éléments.

Formalisations de projets de réformes avec la prise en compte des besoins, de effectifs, des surfaces allouées suffisantes, des bâtiments réhabilités en amont avec des travaux finalisés de façon systématiques avant l'entrée des agents, les fiches de postes, les amplitudes et horaires définis par écrit.

La **CFDT** tiendra compte de l'ensemble des éléments de réformes présentes et à venir dans ses votes en instances afin de représenter avec une grande attention l'ensemble des agents toutes catégories confondues !

**Pour un syndicalisme responsable et dans l'intérêt
de tout le personnel adhérez à la CFDT !**